



## SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 13 DECEMBRE 2019

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 12 novembre 2019,

En présence de 10 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

6 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, M. Bruno MARCHETTI, M. Jacques DORIDAM, M. Gilles BOITEL, Mme Chanez HERBANNE, Mme Nadège LEFEBVRE

Membre suppléant leur titulaire :

Mme Claire MARAIS-BEUIL suppléante de M. Philippe EYMERY

En présence également des 2 membres suppléants suivants :

M. Jean-Luc BOURGEOIS suppléant de Mme Caroline CAYEUX  
M. Didier RUMEAU suppléant de Mme Chanez HERBANNE

3 membres titulaires ayant donné pouvoir :

M. Alain LETELLIER ayant donné pouvoir à Mme Caroline CAYEUX  
M. Frans DESMEDT ayant donné pouvoir à Mme Nadège LEFEBVRE  
M. Alexis MANCEL ayant donné pouvoir à M. Jacques DORIDAM

Etaient excusés :

M. Jean-Luc SAUVE, M. Dominique DEVILLERS, M. Frédéric GAMBLIN, M. Jean CAUWEL, M. Daniel LECA, M. Philippe EYMERY, Mme Nathalie LEBAS, Mme Anne FUMERY, Mme Nicole COLIN, M. Patrice MARCHAND, M. Frans DESMEDT, M. Alain LETELLIER, Mme Martine BORGEOU, M. Eric de VALROGER.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte ;

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2019 12/13-03 relatif à l'engagement de la SAGEB dans la démarche Airport Carbon Accreditation (ACA);

CONSIDERANT que le volet environnemental est depuis 2008 au cœur du contrat de concession ;

CONSIDERANT que l'aéroport de Beauvais, placé sous l'autorité de l'ACNUSA depuis 2011, peut faire valoir des indicateurs de management environnemental encourageants ;

CONSIDERANT que l'aéroport n'est pas engagé dans la voie de la réduction de son empreinte carbone et de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ;

DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE  
LE 18 DEC. 2019



CONSIDERANT que l'aéroport doit prendre toute sa part de l'effort collectif en s'engageant dans la démarche Airport Carbon Accreditation (ACA) ;

Après avoir entendu l'exposé de la présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- 
- DECIDE que la SAGEB doit engager l'aéroport dans la démarche Airport Carbon Accreditation (ACA) dès le premier trimestre 2020 avec pour objectif zéro émission nette de carbone d'ici 2030-2050.
  - DECIDE que la SAGEB doit obtenir l'accréditation de niveau 2 d'ici la fin du contrat de concession soit le 31 mai 2023.



Caroline CAYEUX  
Présidente du Syndicat mixte  
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE

LE 18 DEC. 2019

